
 DECRET N° 2023/00339 /PM DU 22 MARS 2023

portant nomination de responsables au Ministère des Finances.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances,
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère des Finances :

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

Division du Contentieux

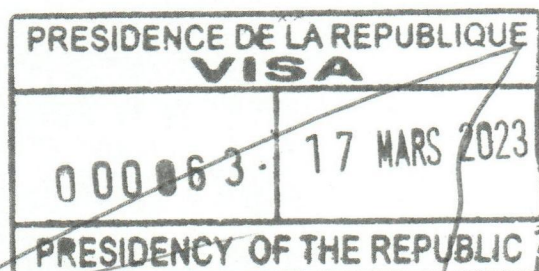
Chef de Division : Monsieur **BILLET Pierre Joss Raymond**, Inspecteur Principal des Régies Financières (Impôts), Matricule **593 439-G**, précédemment Chef du Centre Régional des Impôts du Sud-Ouest, poste vacant.

Direction des Grandes Entreprises

Directeur : Monsieur **AMIA MOUNAMBA Gérard**, Inspecteur Principal des Régies Financières (Impôts), Matricule **567 291-M**, précédemment Chef de la Cellule du Contentieux au Centre Régional des Impôts du Centre I, poste vacant.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



YAOUNDE, le 22 MARS 2023

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Joseph DION NGUTE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME